



# LA SAINTE AMPOULE

N° 258 –Nov–Déc 2019 – prix de revient : 0,50 euro

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay – tél. : 09 54 00 86 29



## Le mot du Prieur

A quelques jours de Noël que constatons-nous ? Le monde s'agite pour cet événement. Pour certains, il s'agit d'une affaire de gros sous, les célébrations de fin d'année doivent être lucratives. Pour d'autres, et ils sont nombreux, l'objectif est de faire la fête. En effet, dans ce triste monde, certains pensent qu'il ne faut jamais perdre une occasion de s'en évader au risque d'une bonne migraine ou d'un passage à l'hôpital pour un coma éthylique ! (Mais oser dire cela, n'est-ce pas déjà mettre notre société matérialiste au pilori ?). Enfin pour d'autres encore, malheureusement un petit nombre, la solennité de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera l'occasion d'un réchauffement du cœur et d'une élévation de l'âme.

Mais au fait, pourquoi Noël ? Pourquoi fêter la venue au monde de cet homme d'une façon toute particulière ? Plusieurs enfants naissent sur la planète à chaque seconde. Il y a bien dans l'histoire de l'humanité une multitude de grands hommes, mais dont la naissance n'est pas commémorée aussi universellement que celle du Christ. Pourquoi ?

Bien sûr, il y a cette réponse de l'Archange Gabriel à la Très Sainte Vierge Marie, le jour de l'Annonciation, qui nous donne une explication suffisante : « *C'est pourquoi l'Être saint qui naîtra sera appelé Fils de Dieu.* » (St Luc 1/35). Oui, cet enfant est homme, mais avant tout, Il est Dieu, la seconde Personne de la Très Sainte Trinité.

Mais la réponse se trouve aussi dans le Nom même de cet enfant. Voici ce que l'Archange Gabriel avait demandé à Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge Marie : « *Joseph, fils de David, ne crains point de prendre chez toi Marie ton épouse, car ce qui est conçu en elle est du Saint-Esprit. Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras pour nom Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés.* » (St Matth 1/20-21). Et encore, le jour de Noël, un ange apparaissant aux bergers de Bethléem leur dit : « *Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie : il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur, qui est le Christ Seigneur.* » (St Luc 2/10-11). Jésus se traduit donc par « *Sauveur* ».



Alors la question rebondit. En quoi Jésus-Christ est-Il notre Sauveur ? Pour le savoir, il faut revenir au début de l'humanité. Dieu crée Adam et Ève. Il les crée dans son amitié, c'est-à-dire qu'ils participent à la vie même de Dieu. Cette vie surnaturelle est le fait de l'union de notre âme avec Dieu par le moyen de la grâce ; elle est une participation à la nature même de Dieu, affirme Saint Pierre (I St Pierre 1/4). Elle devait permettre à nos premiers parents de jouir un jour éternellement de la vision de Dieu au ciel. La grâce est le seul moyen pour l'homme de rentrer dans la vie bienheureuse après son bref passage terrestre. Dieu va donc créer nos premiers parents dans cet état, et ces derniers devaient transmettre à leurs descendants cette vie surnaturelle en même temps que la vie naturelle par la génération.

Mais voilà, le péché originel vient tout détruire. Adam et Ève vont perdre, par cette première faute, cette vie surnaturelle pour eux-mêmes et ... pour tous leurs descendants. C'est un peu comme le fil d'Ariane qui lui permettait de retrouver la sortie de la caverne qu'elle visitait. Sa rupture lui fit comprendre qu'elle ne pouvait en retrouver l'issue et donc que sa mort était proche. Devant le péché originel, l'humanité, en germe dans ses premiers parents, saisit aussi l'étendue de la tragédie. Elle réalise qu'ayant perdu la grâce, unique moyen de salut, son accession au ciel lui devient radicalement impossible. Tout homme est alors voué à l'éternelle séparation d'avec Dieu, appelée damnation.

Mais si Dieu est infiniment juste, rendant à chacun ce qui lui est dû, Il est aussi infiniment miséricordieux, sachant pardonner à l'âme repentante de ses fautes. Il sait se pencher sur la grande misère de sa créature, parce que telle est bien la condition de l'humanité à l'aurore de son histoire. C'est ainsi que le Fils de Dieu, fait homme, se propose de nous mériter la grâce perdue par le péché originel, en réparant par sa Passion du Vendredi-Saint ce premier péché d'Adam avec toutes les fautes de l'humanité. Cette vie surnaturelle ne sera plus alors transmise par voie de génération, mais par une nouvelle économie, les sacrements dont l'Église est la

dispensatrice. En effet, l'Église catholique, seule dépositaire des mérites du Christ, transmet cette vie de la grâce principalement par ses sacrements, dont le premier est le baptême. Celui-ci confère de nouveau à l'homme cette participation à la vie de Dieu et le met en société avec Lui, condition « *sine qua non* » de son salut. Notre-Seigneur, la veille de son Ascension, l'affirme formellement à ses Apôtres : « *Allez par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé; celui qui ne croira pas, sera condamné.* » (St Marc 16/15-16).

Ainsi dans nos préparatifs de Noël, combien il nous est capital, devant l'histoire de notre salut, de raviver notre dévotion, notre amour envers Jésus-Christ. Nous comprenons mieux qu'Il est vraiment et réellement notre Sauveur. Alors, en toute loyauté, ne Lui devons-nous pas tous une reconnaissance éternelle ? Noël c'est d'abord cela, c'est essentiellement cela, c'est adorer l'Enfant-Jésus dans la crèche, l'adoration étant principalement la reconnaissance de notre entière dépendance envers notre Dieu et Sauveur.

Saint Noël à tous

Abbé Nicolas Jaquemet +

## Du Sacrement de Confirmation

Le samedi 18 janvier prochain, nous aurons la grande joie de voir les confirmations conférées par Monseigneur Fellay dans notre chapelle de Reims. Afin de bien nous préparer pour cette belle cérémonie, surtout pour les personnes qui la recevront, nous vous proposons la



question 72 : « *du sacrement de confirmation* », de la troisième partie de la somme théologique de Saint Thomas d'Acquin, ici le résumé par M. l'Abbé Lebreton. Cet aperçu doctrinal et cette cérémonie doivent, pour ceux qui ont déjà reçu ce sacrement, les aider à raviver

la grâce de leur confirmation. En effet, y a-t-il une époque autre que la nôtre, durant laquelle l'Église a le plus besoin de soldats pour défendre publiquement la foi et son enseignement ?

### 1. La Confirmation est-elle un sacrement ?

Le pape Melchior écrit aux évêques d'Espagne : « *Vous demandez quel est le plus grand sacrement de celui qui est donné par l'imposition des mains de l'évêque, ou du Baptême? Sachez qu'ils sont l'un et l'autre deux grands sacrements.* » Puisque les sacrements de la loi nouvelle sont destinés à effectuer les différentes applications de la grâce, il y a un sacrement spécial là où la grâce doit produire un effet spécial. Le monde matériel nous aidant à concevoir le monde spirituel, une chose visible va nous servir, à cet égard, d'analogie. De même qu'il y a pour notre corps, outre la génération qui lui donne l'existence, une force d'accroissement par laquelle, arrivant à sa perfection, il devient capable des actes de l'âge mûr, selon cette parole de l'Apôtre : « *Lorsque je suis devenu homme, je me suis défait de ce qui était de l'enfant* » (1 Cor.XIII, 11); de même, il y a, pour no-

tre âme, outre le Baptême, qui est la régénération spirituelle, un autre secours par lequel nous parvenons à l'âge parfait de la vie spirituelle. Ce secours, c'est la Confirmation. Le pape cité plus haut a dit à son sujet: « *L'Esprit-Saint, qui, par sa descente sur les eaux du Baptême, leur donna le pouvoir de nous purifier, nous accorde, dans la Confirmation, une force supérieure : le Baptême nous enfante à la vie spirituelle ; la Confirmation nous fortifie pour les combats.* » Il est évident dès-lors que la Confirmation est un sacrement spécial. On ne voit pas dans l'Écriture, dira quelqu'un, que Jésus-Christ ait institué un tel sacrement. — Jésus-Christ, il est vrai, n'a pas institué directement la Confirmation en la conférant; mais il l'a instituée en la promettant par ces paroles: « *Si je ne m'en vais pas, le Paraclet ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai.* » (Jean, XVI, 7.) La raison pour laquelle il l'a instituée par une simple promesse, c'est qu'on y reçoit la plénitude de l'Esprit-Saint, qui ne devait pas être donnée avant l'Ascension, selon ce qui est écrit : « *Le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus-Christ n'avait pas encore été glorifié.* » (Jean, VII, 39.) A ceux qui refuseraient à la Confirmation le titre de sacrement, par la raison que le salut est possible sans elle, il est aisé de répondre qu'elle est du nombre des sacrements qui nous facilitent la voie du ciel, et sans lesquels on peut être sauvé, pourvu que le mépris ne soit pas la cause de leur omission.

D'autres objecteront peut-être que le Christ n'a pas été confirmé. — Le Christ, qui avait reçu dès le premier instant de sa conception la plénitude de la grâce et de la vérité, n'avait nul besoin de la Confirmation. Il nous en notifia néanmoins les effets, le jour de son baptême, quand le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme sensible. Aussi l'Évangéliste se sert-il de cette expression : « *Jésus, rempli du Saint-Esprit, revint du Jourdain.* » (Luc, IV, 1.)

## **2. Le chrême est-il la matière qui convient pour la Confirmation?**

Le chrême convient pour la matière du sacrement de Confirmation. En effet, l'huile d'olive représente très-bien la grâce du Saint-Esprit. On y mêle du baume, afin que les confirmés puissent dire avec l'Apôtre : « *Nous sommes devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ.* » (2 Cor. II, 15.)

Le Christ a envoyé le Saint-Esprit aux Apôtres sans recourir au sacrement de Confirmation: cela est vrai ; mais c'était en vertu de son pouvoir supérieur, pour marquer que les Apôtres recevaient les prémices du Saint-Esprit. D'ailleurs, le feu et la forme d'une langue ne sont pas sans analogie avec l'huile et le baume : l'huile est

l'aliment du feu ; la langue édifie les fidèles par la doctrine de la foi. Il est certain que l'Esprit-Saint descendait visiblement sur les fidèles lorsque les Apôtres prêchaient ; on le voit par ces paroles de saint Pierre : « *Quand j'eus commencé à parler, l'Esprit-Saint descendit sur eux, comme il descendit sur nous au commencement.* » (Act. XI, 15.) Là où des signes sensibles étaient produits miraculeusement par la puissance divine, il n'était pas besoin d'une matière sacramentelle. Nous apprenons de saint Denis que, quand ces signes surnaturels n'apparaissaient pas, les Apôtres eux-mêmes se servaient du chrême pour conférer la Confirmation.

## **3. Faut-il, pour la validité de ce sacrement, que le chrême ait été consacré par l'évêque?**

Il faut considérer que le Christ, de qui découle toute vertu sanctificatrice, a communiqué à certaines matières, par l'usage même qu'il en a fait, l'aptitude nécessaire aux sacrements. « *Les eaux du Baptême, dit très-bien saint Chrysostôme, n'auraient point la vertu d'effacer les péchés, si le contact de sa chair ne les avait sanctifiées.* » Il en est de même du pain qui sert de matière à l'Eucharistie. Ayant été béni par lui, il n'a plus besoin de l'être ; on le bénit pour la solennité du sacrement, et non pour sa validité. Mais comme le Christ, pour ne point faire injure à l'onction invisible dont il a été oint plus excellemment qu'aucun autre homme, n'a pas fait usage des onctions visibles, on doit bénir le chrême et l'huile sainte des infirmes avant de les employer pour la matière des sacrements. Cela est nécessaire pour la validité de la Confirmation et de l'Extrême-onction.

## **4. Cette formule : « Je te marque du signe de la croix, et je te confirme par le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit » convient-elle pour le sacrement de Confirmation?**

Elle convient très bien, et voici pourquoi. Puisque la Confirmation nous donne le Saint-Esprit, afin de nous fortifier dans les combats spirituels, sa forme doit énoncer trois choses: la cause qui confère la plénitude de la force spirituelle, la Sainte-Trinité, et de là ces paroles: « *Au nom du Père, etc.*; » la force spirituelle conférée à l'homme pour son salut par le signe d'une matière visible, ce que le ministre indique lorsqu'il dit : « *Je te confirme par le chrême du salut;* » enfin, le signe donné au combattant; et c'est là ce qu'exprime la première partie de la formule : « *Je te marque du signe de la croix,* » du signe par lequel notre Roi a triomphé.

Nous l'avons déjà remarqué, la plénitude du Saint-Esprit, qui est l'effet de ce sacrement, était quelquefois donnée par les Apôtres sous certains signes visibles que

Dieu produisait miraculeusement; alors ni la matière ni la forme de la Confirmation n'étaient nécessaires. Dieu est assez puissant pour communiquer l'effet d'un sacrement sans le sacrement lui-même. Mais, quelquefois aussi, les Apôtres donnaient la Confirmation en qualité de ministres, et, dans ce cas, ils se servaient d'une matière et d'une forme, conformément à l'ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est certain qu'ils pratiquaient, en conférant les sacrements, beaucoup de cérémonies qui ne se lisent pas dans leurs écrits. La tradition sacrée les enseignait sans éclat.

### 5. Le sacrement de Confirmation imprime-t-il un caractère ?

La Confirmation ne se réitère pas; donc elle imprime un caractère. Le caractère est une puissance spirituelle qui a pour fin certaines actions saintes. Le Baptême, qui nous enfante à la vie chrétienne, en imprime un en nous. La Confirmation, par laquelle notre âme est conduite à l'âge parfait de la vie spirituelle, nous en imprime un autre. Elle nous confère, non pas seulement, comme le Baptême, ce qu'exige notre propre salut en tant que nous vivons en nous-mêmes, mais la force nécessaire pour combattre les ennemis de notre foi, à l'exemple des Apôtres qui, après avoir reçu le Saint-Esprit, sortirent du Cénacle où ils étaient en prière, et ne craignirent plus désormais de confesser hautement la foi du Christ.

Tous les hommes ont à combattre contre les ennemis invisibles du salut. L'office propre des confirmés est de confesser publiquement par leurs actes et par leurs paroles le nom de Jésus-Christ en face des ennemis ou des persécuteurs de la foi. C'est sous ce rapport que le sacrement de Confirmation imprime un caractère.

### 6. Le caractère de la Confirmation présuppose-t-il celui du Baptême !

Le caractère du Baptême est d'une telle nécessité pour celui de la Confirmation, que si quelqu'un était confirmé sans avoir été baptisé, le sacrement de Confirmation n'aurait nul effet. La Confirmation est au Baptême ce qu'est la croissance à la génération. Autant il est impossible d'arriver à l'âge parfait si l'on n'est d'abord né, autant on ne peut être confirmé avant la régénération spirituelle du Baptême.



Mais, la puissance divine n'étant pas enchaînée aux sacrements, il se peut que, sans la Confirmation, la force spirituelle, nécessaire pour confesser publiquement la foi, soit donnée à quelqu'un, de même que la rémission des péchés est parfois accordée sans le sacrement de Baptême. Observons seulement que, comme on ne reçoit jamais l'effet du Baptême sans le désir, on ne reçoit pas non plus l'effet de la Confirmation sans le vœu, qui peut exister avant le Baptême (Il n'est pas nécessaire que ce désir soit explicite). On a vu des personnes non baptisées confesser la foi du Christ, en versant leur sang. Toutefois, recevoir l'effet de la Confirmation, ce n'est pas en recevoir le sacrement même. Celui-ci présuppose toujours le caractère du Baptême.

### 7. Le sacrement de Confirmation confère-t-il la grâce sanctifiante ?

Le Saint-Esprit est donné dans la Confirmation pour fortifier l'homme baptisé. Or, la première partie de cet ouvrage (q. 43) nous a montré que la mission ou le don du Saint-Esprit ne s'accomplit jamais sans la grâce sanctifiante. Nous devons en induire que la Confirmation confère la grâce sanctifiante.

La grâce sanctifiante a pour premier effet la rémission des péchés; mais cet effet n'est pas le seul. Elle fait passer l'homme depuis le degré le plus inférieur de la perfection jusqu'à celui de la vie éternelle, comme on le voit par ces paroles : « *La grâce de Dieu est la vie éternelle.* » (Rom. VI, 23.) Il en résulte qu'elle consiste aussi dans l'accroissement et l'affermissement de la justice. Telle est la grâce sanctifiante que l'on reçoit dans la Confirmation. Quoique ce sacrement remette accidentellement à celui qui s'en approche sans feinte les péchés dont il n'a pas conscience et ceux dont il n'a pas une contrition parfaite, il n'a cependant été institué que pour les adultes qui sont en état de grâce.

### 8. Faut-il donner la Confirmation à tous les chrétiens ?

Il est dans les desseins de Dieu de conduire chaque être à sa perfection; on le voit par la nature elle-même, qui dirige vers l'âge adulte tous les êtres organisés que la mort ne prévient pas avant ce temps. C'est pourquoi l'âme, née spirituellement par le Baptême, doit arriver par la Confirmation à l'âge parfait de la vie spirituelle. Or, cet âge, elle peut l'atteindre dans la jeunesse, non moins

que dans la vieillesse; car, étant immortelle, elle n'est pas assujettie aux développements du corps. Il faut, en conséquence, donner la Confirmation à tous les chrétiens.

Il serait très dangereux, dit Hugues de Saint-Victor, de sortir de cette vie sans être confirmé ; non que l'on dût être damné dans le cas où ce ne serait pas par mépris que l'on eût omis de recevoir ce sacrement, mais on serait dénué de sa propre perfection. Les enfants marqués de ce signe du salut jouissent dans le ciel d'une plus grande gloire que les autres, et sur la terre ils reçoivent une grâce plus abondante.

### **9. Doit-on confirmer sur le front?**

Il faut donner la Confirmation sur le front, en le marquant du signe de la croix avec le chrême, et cela pour deux raisons. Le signe de la croix est pour le chrétien confirmé ce qu'est pour le soldat le signe de son chef ; il doit être apparent : or le front est la partie la plus visible du corps. La crainte et la honte qui empêchent de confesser hautement le nom de Jésus-Christ y apparaissent plus qu'ailleurs. Le signe de la croix, que l'on y marque avec le saint chrême, rappelle au chrétien confirmé qu'il ne doit ni pâlir, ni rougir, quand il faut confesser le nom du Christ.

**10. Faut-il que le confirmé soit tenu par un autre?** (Coutume de donner un parrain aux confirmés) Tel que le nouveau-né est formé par quelqu'un aux habitudes de la vie, tel que le soldat est dirigé par un maître qui lui apprend l'art militaire; ainsi le confirmé doit être tenu par un autre comme pour être formé aux combats du Seigneur, jusqu'à ce qu'il sorte de la faiblesse de l'enfance spirituelle. Aussi, sur le point d'être enrôlé dans la milice chrétienne, il est présenté à l'évêque, comme au chef d'une armée, par un soldat du Christ.

### **11. L'évêque a-t-il seul le pouvoir de donner la Confirmation ?**

La perfection dernière de chaque œuvre est réservée

à la puissance supérieure; ainsi les lettres écrites par un secrétaire sont signées par le Pape. Les fidèles du Christ sont, comme tels, une œuvre divine, selon cette parole : « *Vous êtes l'édifice que Dieu construit.* » (2 Cor. III, 3.) D'un autre côté, le sacrement de Confirmation est, à certains égards, la perfection dernière du sacrement de Baptême : il fait la dédicace d'une maison déjà construite, qui devient le temple de l'Esprit-Saint ; ou, si l'on aime mieux, il appose la croix, comme signature, sur une lettre écrite par un autre sacrement. Pour cette raison, son administration est réservée aux évêques, qui ont dans l'Église le pouvoir le plus élevé. Voilà ce qui faisait dire au pape Urbain Ier « *Tous les fidèles, après leur baptême, doivent recevoir le Saint-Esprit de la main des évêques, afin de devenir parfaits chrétiens.* »

Quoi qu'il en soit, le Pape, qui a dans l'Église la puissance suprême, pourrait autoriser un prêtre à donner la Confirmation. Saint Grégoire-le-Grand accorda ce privilège à certains prêtres qui habitaient dans des lieux privés d'évêques.

Le baptisé et le confirmé reçoivent une onction du saint chrême, le premier sur la tête, le second sur le front. Celle du baptisé, faite par le prêtre, signifie que le Saint-Esprit descend sur lui pour le consacrer comme la demeure de Dieu. Celle du confirmé, faite par l'évêque, annonce que la grâce septiforme du Saint-Esprit lui est communiquée avec la plénitude de la sainteté, de la science et de la vertu.

### **12. Le rit de la Confirmation est-il convenable?**

Il faut tenir pour certain que la sagesse du Christ dirige les institutions de l'Église, et croire fermement que les rites observés dans l'administration de tous les sacrements sont convenables.

Si l'époque n'est pas désignée pour l'administration de la Confirmation, cela tient à ce que les évêques, qui en sont les seuls ministres ordinaires, ne peuvent pas être présents dans tous les lieux où les prêtres baptisent.

## **On se fait la bise ?**

Depuis une vingtaine d'années, ou peut-être davantage, on a vu apparaître dans la société la pratique de se saluer entre hommes et femmes non plus en se donnant la main, mais en s'embrassant sur la joue, ce qu'on appelle plus couramment « se faire la bise ». S'embrasser sur la joue entre hommes et femmes est réservé normalement aux membres d'une même famille ou éventuellement aux personnes se connaissant depuis l'enfance.

Or cette façon de faire est fort répandue aujourd'hui et touche un nombre croissant de fidèles, qui se conforment en cela au monde dans lequel ils vivent.

- Sans doute, me direz-vous peut-être, mais n'auriez-vous pas un sujet un peu plus sérieux à nous proposer que cette question vraiment banale?

Nous allons voir que la question n'est pas si banale que ça, car elle provient d'une erreur qui fait des ravages de plus en plus profonds dans les âmes des baptisés : le naturalisme.

**Sens du toucher et péché originel :** Saint Thomas d'Aquin nous explique (*Somme Théologique, Ia-IIae, le péché originel, q. 83, a. 4*) quelles ont été les conséquences du péché originel quant à nos cinq sens. L'infection de la faute originelle les touche-t-elle également ou bien certains sont-ils infectés plus que d'autres par la concupiscence ? Comme la corruption du péché originel se communique par l'acte de la génération, ce sont surtout les puissances qui concourent à cet acte que l'on peut dire infectées. La génération comporte une délectation du toucher, qui est elle-même un des plus grands attraits de l'appétit concupiscible. C'est donc le sens du toucher qui est le plus affecté par la concupiscence. Il l'est plus que la vue, l'odorat, l'ouïe et le goût. Voilà, entre autres, une conséquence du péché originel que le naturalisme ne veut plus considérer: pour lui, la nature est bonne, elle n'a pas été blessée par le péché d'Adam, il n'y a pas en elle ce désordre des quatre blessures (ignorance, malice, faiblesse et concupiscence) qui éloignent nos facultés de leur objet (l'intelligence par rapport au vrai, la volonté par rapport au bien, etc.). Ce désordre, qui demeure en nous après le baptême et dont la grâce doit nous guérir tout au long de notre vie, est à la racine de l'ascèse chrétienne. Il est la raison du combat spirituel qui aboutira en nous à l'élimination du « vieil homme » pour nous revêtir de « l'homme nouveau », Jésus-Christ. Saint Paul nous l'explique tout au long de ses épîtres. Parce que « les vérités (de la foi) ont été diminuées par les enfants des hommes » (Ps 11, 2) depuis deux siècles, la morale chrétienne qui en découle et qui imprégnait notre société a elle aussi, reculé.

**Vivre de l'esprit de foi :** Quand l'esprit de foi régnait dans les âmes, la politesse chrétienne, fleur de la charité, réglait les rapports sociaux à la lumière de la foi. On avait un « nez catholique », qui faisait rejeter d'instinct des pratiques qui pouvaient devenir nuisibles aux âmes. Il y avait ainsi une simplicité chrétienne, qui excluait à la fois la pudibonderie et le laxisme. Pour la question qui nous occupe et au nom de la charité, on gardait donc une certaine réserve dans la façon de se saluer entre hommes et femmes en dehors des membres de la famille. « Se faire la bise » était réservé au cercle familial. (Entre femmes, jeunes filles, il en allait bien sûr

autrement, la charité suggérant de s'embrasser dans un saint baiser » comme le disent plusieurs fois saint Pierre et saint Paul dans leurs épîtres). Mais l'homme et la femme « libérés » ont rejeté, consciemment ou non, cette réserve, cette modestie chrétienne : vêtement, civilités, relations sociales en général, tout a été plus ou moins touché par ce laisser-aller, qui ne considère plus les rapports avec le prochain à la lumière de la foi et de la véritable charité. Malheureusement, bien des fidèles auxquels ce relâchement déplaît, n'osent pas s'y opposer et, par respect humain, pour ne pas se faire appeler « catholiques coincés », adoptent aussi les nouvelles coutumes. Il en va ainsi de la mode, de la façon de parler, des loisirs, etc. Alors le sel — que doivent être les baptisés dans le monde — en vient à ne plus saler. Il s'affadit d'abord, et à la fin, de relâchement en relâchement, il n'est plus bon qu'à être jeté dehors, nous dit Notre-Seigneur. Cela vient peu à peu. Au début c'est imperceptible, mais à la longue, après une ou deux générations, on en arrive à mener une vie contraire aux promesses de son baptême: renoncer au monde et à ses séductions pour s'attacher à Jésus-Christ pour toujours. Laissons donc ce naturalisme pratique aux mondains et mettons-nous résolument à la suite de notre doux Sauveur. J'ajoute que, d'un point de vue purement naturel, je comprends mal qu'un époux qui aime vraiment sa femme, laisse le premier venu venir l'embrasser, et réciproquement. Sans tomber dans la jalousie, il y a des attitudes que la fidélité entre époux rejette instinctivement.

**Chrétien ou caméléon :** Il n'est peut-être pas trop tard pour enrayer cette épidémie de bises qui a envahi les parvis de nos chapelles. Ne vivons pas comme des caméléons en nous conformant à ce qu'on fait autour de nous, que ce soit bon ou mauvais, sinon nous risquons de finir tragiquement comme ce pauvre caméléon du zoo d'Edimbourg qui mourut d'épuisement en essayant de traverser un morceau de tissu écossais... Soyons au contraire de vrais enfants de lumière, qui refusent résolument de se conformer à ce monde. Comme saint Paul nous l'ordonne : « *Soyez fils de Dieu, tout d'une pièce, sans reproche au milieu d'une nation dépravée et perverse parmi laquelle vous luisez comme des flambeaux en ce monde* » (*Philippiens 2, 15*).

Notre-Dame de la Sainte-Espérance, convertissez-nous!

Abbé Philippe François

FIDELITER Juillet-août 2019

# Chronique du modernisme

« **Elles priaient de trop** » Les petites Sœurs de Marie, mère du Rédempteur ont fait savoir, par un communiqué du 3 juin dernier, qu'elles avaient été relevées de leurs vœux par Rome. La raison donnée est l'opposition de l'évêque de Laval, dont elles relèvent, Mgr Thierry Scherrer, à une fusion datant de 2014 regroupant deux EHPAD dont elles s'occupaient. Mais le coup vient de Rome, auquel les religieuses avaient expliqué leur cas, espérant y trouver une aide. Elles doivent donc quitter les quatre couvents où elles vivent. Elles étaient en sursis avec des « commissaires » sur le dos : menaces, intimidation, harcèlement, manipulation. Leur avocat romain n'a même pas eu la parole. Les vrais mobiles de cette sanction sont évoqués dans un émouvant communiqué signé par 29 d'entre elles : « Nous avons compris que les autorités ecclésiastiques voulaient nous faire changer notre manière de vivre notre vie religieuse, à l'instar des orientations actuelles... » En d'autres termes, elles refusaient d'accepter les réformes postconciliaires qui leur étaient imposées. Scherrer se réjouit : il va récupérer les

bâtiments pour les revendre.

**Nouvelles épurations de traditionalistes** En Italie, une congrégation religieuse traditionaliste « Ecclesia Dei » a été éliminée dans la discrétion totale. Elle a été supprimée quasiment par les sinistres « commissaires anti-traditionalistes ». La Fraternité sacerdotale « Familia Christi » était installée à Ferrare ; le 1<sup>er</sup> juillet 2018, elle a été transférée, sans un mot d'explication, de l'église Santa Maria in Vado à l'église Santa Chiara de la même ville, en attendant une nouvelle affectation qui n'a pas été donnée. Interdiction avait été donnée aux prêtres de célébrer la messe. Cela a été expliqué par le journal *Ferrara Estense.com* du 7 février. De même, en 2016, est passée complètement inaperçue et dans le silence total, la dissolution des trappistes à Mariawald près de Aachen (Aix-la-Chapelle), en Allemagne. Elle voulait revenir au rite traditionnel. On ne l'a su qu'en 2018. À qui le prochain tour ?

FIDELITER Juillet-août 2019

## Chronique du prieuré et de son école



**Le dimanche 29 septembre** a vu le frère Foulcaud (Rémi Philippon) prononcer ses premiers vœux religieux, au séminaire de Flavigny, en



présence de monsieur l'abbé Jaquemet, de sa famille et de plusieurs amis et fidèles du prieuré. Prions bien pour lui et ses confrères, afin qu'ils soient fidèles à leurs vœux de religion.



**Dimanche 20 octobre**, une vingtaine de fidèles de la chapelle Saint-Walfroy, accompagnée par quelques bonnes âmes de Reims, ont affronté les



éléments extérieurs pour faire le pèlerinage annuel au sanctuaire du saint patron des Ardennes. Comme le dit l'adage, en ces circonstances humides, ce fut une pluie... de grâces.



# Chronique du Prieuré et de son école (suite)

Les élèves de l'école Saint-Rémi se rendent à la cérémonie du 11 novembre dans le village de Prunay et déposent une gerbe de fleurs pour honorer ces "héros" inconnus. Prions aussi pour le repos de leurs âmes.



## Quelques dates à retenir

- 14 et 15 décembre 2019 : Récollecion de l'Avent à Prunay et Charleville-Mézières avec Monsieur l'abbé Vincent Quilton.
- 18 janvier 2020 : Confirmations à Reims conférées par Mgr Bernard Fellay.
- 26 janvier 2020 : Galette des rois à Mourmelon le Grand, salle Jacques Aubert, rue de l'église - Repas tiré du sac.
- 1er février 2020 : Récollecion des anciens retraitants, des membres du Tiers-Ordre de la Fraternité St Pie X et des volontaires à Prunay : 10h00 à 16h30. Repas tiré du sac.

## Informations

Abbé Jaquemet : 07 81 79 38 44  
(répondeur)  
Fixe du prieuré : 09 54 00 86 29  
Urgences de nuit : 03 26 61 70 71  
51p.prunay@fsspx.fr

## Messes dominicales

### & Jours de fêtes d'obligation

<b>Reims (51)</b> Eglise Notre Dame de France 8, rue Edmé Moreau (09 54 00 86 29)	<b>Confessions : 9h15</b> <b>Messe : 10h00</b>
<b>Charleville (08)</b> chapelle Saint-Walfroy 20, rue de Clèves	<b>Confessions : 9h30</b> <b>Messe : 10h00</b>
<b>Troyes (10)</b> Chapelle Saint-Bernard 28, rue des Prés l'Evêque	<b>Confessions : 17h30</b> <b>Messe : 18h00</b>
<b>Saint Quentin (02)</b> Chapelle de l'Immaculée Conception 38, rue des Patriotes (03 23 61 27 72)	<b>Confessions : 10h15</b> <b>Messe : 10h45</b>
<b>Le Hérie la Viéville (02)</b> Cours Notre-Dame des Victoires	<b>Confessions : 8h00</b> <b>Messe : 8h30</b>

## Intentions Croisades

### Croisade Eucharistique



#### Nov 2019 :

Les âme du purgatoire et les mourants

#### Déc 2019:

La conversion des pécheurs

#### Nov 2019:

Pour les âmes du Purgatoire.

#### Déc 2019:

Pour la propagation de la dévotion réparatrice au Cœur Immaculé de Marie

### Croisade du Rosaire



#### Tous les vendredis :

Pour la conversion des Musulmans

## Messes en Semaine

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
<b>Reims</b>		<b>Confessions : 18h00</b> <b>Messe : 18h30</b>			<b>Confessions : 18h00</b> <b>Messe : 18h30</b>	<b>Confessions : 10h30</b> <b>Messe : 11h00</b>
<b>Prunay</b>	<b>Messe : 11h15</b>	<b>Messe : 8h30</b>	<b>Messes : 7h15</b> <b>11h15</b>	<b>Messes : 8h30</b> <b>11h15</b>	<b>Messe : 11h15</b>	

Attention : Ces horaires étant soumis à de possibles variations, il est préférable de consulter les annonces de la semaine ou de se renseigner par téléphone au 09 54 00 86 29. Merci de votre compréhension.